

Bulletin Municipal Les Mazures



Sommaire

Bulletin Municipal n°92 - 2021

2 Sommaire

3 Edito de Mme le Maire

À la une

4 JT des Mazures - spécial Voeux du Maire

6 Remise des passeports culture

7 Bibliothèque l'@strolabe - bilan annuel

8 Octobre Rose

10 Décorons le sapin de l'@strolabe

11 Les maisons décorées pour Noël

12 Des paniers garnis pour les anciens

13 L'agence postale communale

Rétrospective

14 Cérémonie des couturier-ères à Gué D'Hossus

15 Rencontre littéraire à la bibliothèque

16 Inauguration de la salle d'arts martiaux et d'évolution artistique

17 Maisons fleuries - remise des récompenses

18 Accueil des nouveaux arrivants

19 Téléthon

20 Cérémonie du Judenlager

22 Contexte historique - Judenlager

24 Hommage à la mémoire de Samuel Paty

25 Cérémonie du 11 novembre

26 État civil 2020

27 Hommage à Juliette Clause - doyenne du village

Hommage à Joseph Bonafé - doyen du village

Informations diverses

28 Arrivée d'une réflexologue à la maison des services

Inscriptions sur les listes électorales

29 Emplacements des défibrillateurs dans la commune

30 Vaccination COVID-19

31 Permanences des associations oeuvrant contre les violences conjugales dans les Ardennes

32 Démarches administratives

34 Vie pratique

Chères Mazuroises, chers Mazurois,

Édito du maire



« ... Qui aurait prédit, il y a un an, cette crise à laquelle nous devons faire face.

Nous avons appris à vivre autrement. Cette crise sanitaire a chamboulé nos habitudes, notre relation aux autres et notre économie... »

(Extrait du discours des Voeux du Maire : pages 4-5)

Nous nous souviendrons longtemps de cette année 2020, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales, et qui nous laissera un goût amer.

Maintenant, il faut se tourner vers 2021, sortir de ce tunnel sans fin. Chacun se positionnera sur sa vision du vaccin, mais n'oublions pas que la vaccination a été une des grandes avancées du siècle dernier et qu'elle sauve des millions de vies dans le monde.

Notre solidarité nous a permis de faire face et de prendre soin des plus vulnérables, de soutenir nos commerçants et artisans, de maintenir les services à la population...

Nous avons surtout été privés des moments importants de notre commune : la convivialité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements associatifs, la retraite aux flambeaux, la brocante, le salon des vins, les voyages et le repas des anciens ... Ces moments que nous avons toujours connus et dont nous venons de mesurer combien ils nous ont manqué...

Je souhaite courage à nos associations privées d'activités, et je sais que nous nous retrouverons pour de belles animations dès la fin de cette crise.



«Décorons le sapin de l'@strolabe» - Sapin de Noël de la bibliothèque décoré par les enfants du village

Je remercie l'ensemble du personnel communal, le centre socio-culturel et les enseignants pour leur implication, leur adaptation à cette crise sanitaire. La solidarité nous a permis de traverser les instants les plus difficiles, et je remercie de nouveau tous les bénévoles pour leur engagement.

Prenez soin de vous et des autres, gardez votre optimisme et votre volontarisme.

« J'ai décidé d'être heureux, car c'est bon pour la santé » - Voltaire

Elisabeth BONILLO DERAM,
Maire de Les Mazures

Conseillère Départementale du Canton de Bogny-Sur-Meuse
Vice-Présidente «Environnement» Communauté de Communes Vallées & Plateau d'Ardenne

Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Maire de Les Mazures

Crédit photographique

Claude Pérignon, Loetitia Correia Da Silva, Audrey Borca, Amélie Gesnot

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement

Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Claude Pérignon,
Loetitia Correia Da Silva, Audrey Borca,
Amélie Gesnot

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières



JT DES MAZURES - SPÉCIAL VOEUX DU MAIRE

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, la cérémonie des Voeux de Mme. le Maire s'est déroulée en direct facebook live lors du dernier JT des Mazures :

«Même si nous ne pouvons pas nous rassembler, il est important de marquer cette nouvelle année, voilà une cérémonie des voeux réinventés...».

• **Des Voeux dans un contexte singulier** : *«Voeux particuliers cette année, en plein drame planétaire, qui aurait prédit il y a 1 an cette crise à laquelle nous devons faire face. Notre commune a été entièrement mobilisée pour faire au mieux devant ce fléau qu'est la COVID-19. Nous avons appris à vivre autrement, cette crise sanitaire a chamboulé nos habitudes, notre relation aux autres et notre économie. Je pense à nos artisans et entreprises locales, pour lesquels notre intercommunalité, Vallées & Plateau d'Ardenne, a mis en place des aides financières complémentaires aux aides de l'Etat et de la Région.»*

• **Solidarité entre Mazurois** : *«Je me félicite de la Solidarité des Mazurois. Une quinzaine de bénévoles ont confectionné 1125 masques en tissu pour la commune, avec une distribution par foyer par les élus, complétés par des masques offerts par le Conseil Départemental et notre communauté de communes. La solidarité s'est exercée aussi auprès des communes de notre intercommunalité, nos bénévoles ont confectionnés plus de 400 masques.»*

• **Les mesures prises dans le contexte de la COVID-19** : *«La commune s'est énormément investie dans cette crise sanitaire, nous avons en stock plus de 5000 masques achetés, 2000 masques offerts par l'Union Départemental des CCAS. Nous nous sommes dotés de visières, d'écrans en plexiglass, de distributeurs de gel, de matériel spécifique pour l'école et le centre socio-culturel.*

Une attention privilégiée pour nos jeunes Mazurois s'est traduite par une mise à disposition continue de personnels communaux supplémentaires et des



matériaux et équipements indispensables pour optimiser les conditions préventives nécessaires à la continuité scolaire et périscolaire. Il a fallu nous adapter et nous avons appris à travailler dans l'urgence. Une cellule de veille réunissant, Directrice de l'école, Président et Directeur du Centre Social, représentant des parents d'élève, cellule pilotée par Claude, adjoint aux affaires scolaires, poursuit une attentive observation. La distribution à nos anciens de colis puisque nous avons annulé le traditionnel repas des anciens début décembre.

Nous avons assuré la continuité des services de la collectivité avec des mesures renforcées, sans aucune restriction, la mise en place de la livraison de livres de la bibliothèque pendant les 2 confinements.

Loetitia, adjointe et vice-présidente du CCAS a pris, pendant ces 2 confinements, des nouvelles régulièrement par téléphone auprès de nos anciens et des personnes vulnérables, dans le cadre du plan anti solitude. Nous aurons une pensée particulière pour celles et ceux, ils sont 9, qui nous ont quittés en cette année 2020, dont notre centenaire Juliette CLAUSE, et avons surtout le regret de n'avoir pu les accompagner et entourer leurs familles de notre affection.»

• **Bilan de l'année 2020** : «Nous avons eu une saison culturelle très bousculée avec des programmations, des annulations, des reprogrammations et pour finir rien... pas de théâtre, de concerts, de festival Contrebande, des 13 & 14 juillet, de la ginguette, de brocante, de marché artisanal et de salon des vins. Annulation également des voyages des anciens.

- Nous avons pour la 1ère fois participé à Octobre Rose et je remercie l'ensemble des élus pour leur investissement, mais la marche pour clôturer cet événement a été annulée.

- Participation très restreinte au Téléthon, marche également annulée, aucune animation, uniquement vente de gadgets et urne pour récolter les dons.

- Une rencontre entre les 2 confinements à la bibliothèque avec les auteurs Jean-Michel LECOCQ & Joëlle BERNIER.

- Nous avons en comité restreint, rendu hommage aux 288 Juifs déportés aux Mazures et victimes du nazisme, le 23 octobre date de leur déportation en 1942 pour Auschwitz. En présence de Monsieur le Préfet des Ardennes, Monsieur le Député, Madame et Monsieur les Sénateurs.

- Hommage également le lundi 2 novembre sur le parvis de la Mairie à la mémoire du professeur Samuel PATY.

Au niveau des travaux, année calme, nous avons terminé le quartier des Hayettes, la maison des services Georges VELIN, la salle d'arts martiaux et d'évolution artistique.

- Rénovation de la salle informatique de l'école et renouvellement des ordinateurs.

- Et surtout le giratoire sur la départementale pour accéder à la Zone Artisanale et restreindre la circulation des poids lourds dans le village qui était une priorité sécuritaire pour le village.

Année 2020, année d'élection avec l'installation dans des conditions inédites des nouveaux élus, dans un contexte vraiment particulier. Je remercie de nouveau les Mazurois pour leur confiance dans cette nouvelle équipe en grande partie renouvelée. Je remercie également les élus qui ont oeuvré dans le mandat précédent.»

• **Projets 2021** :

« - Réfection de la voirie et des trottoirs rue des Capucines.

- Renouvellement d'un véhicule électrique pour les services techniques.

- Vidéoprotection qui a été différée, en attente du déploiement de la fibre optique, travaux qui devraient voir le jour premier semestre 2021.

- Renouvellement des aires de jeux pour enfants, 2 dans le village et un aux Vieilles Forges.

- Viabilisation de parcelles pour des futures constructions.

• **Remerciements** : «Un petit mot pour nos associations, la vie associative dans un village, est signe de vitalité et d'engagement bénévole, et cette année 2020 vous a malmené, vous n'avez pu faire aucune animation, et cela nous a révélé toute l'importance de votre existence en termes de lien social, de solidarité, de pratique sportive ou culturelle.

Un merci à notre Centre Socio-Culturel qui a su s'adapter en coopération avec la Mairie et mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour accueillir, dans les meilleures conditions sanitaires, les enfants.

Je tiens à remercier Angélique et Karen, nos infirmières libérales qui participent activement aux tests de dépistage tous les vendredis après-midi à la maison des services et qui ont exceptionnellement organisé un dépistage massif la veille de Noël en collaboration avec la commune (150 tests effectués). Et bien sûr un grand merci aux soignants, aux équipes médicales, à toutes les personnes qui font tout pour sauver et continuer de faire vivre notre pays. Je les félicite de leur courage, de leur solidarité pour soigner et sauver les personnes atteintes du Coronavirus.

Je tiens à saluer le travail des employés municipaux qui ont assuré les services malgré le contexte sanitaire difficile. Je les remercie pour leur engagement.»

• **Voeux 2021** : «Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et tous, une excellente année 2021, pleine de joie et bonheurs, en espérant des jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches, maintenez ces liens qui n'existaient pas auparavant, maintenez le lien social, même si nous devons nous tenir à distance, cela nous manque tellement.»



REMISE DES PASSEPORTS CULTURE



Mardi 30 juin a eu lieu la remise des passeports culture à l'école primaire de la commune. En raison de la crise sanitaire, la distanciation physique et les gestes barrières ont été appliqués.

Comme chaque année, les Mazurois-es de 9 à 15 ans se sont vu remettre leur passeport culture afin d'en bénéficier pour l'année.

Le passeport culture est composé de :

- Théâtre : 2 bons de 5€
- Musée : 2 bons de 5€
- Cinéma : 3 bons de 4€
- Concert : 2 bons de 10€
- Livres/CD/DVD : 2 bons de 4€
- Pratiques artistiques : 2 bons de 15€
- Découverte : 2 bons de 5€



Bibliothèque l'@strolabe - BILAN ANNUEL



Les chiffres renseignent sur le dynamisme de la bibliothèque malgré les contraintes et une baisse attendue de la fréquentation.

- Nombre de prêts : 3110 (4028 en 2019)
- Nombre de lecteurs actifs : 191 (235 en 2019)
- Nombre d'adhérents inscrits : 337
- Nombre de nouveaux inscrits : 22

Une année particulière qui avait bien commencé avec la Nuit de la Lecture le samedi 18 janvier, jeux et lectures autour d'un buffet gourmand préparé par l'équipe de bénévoles et Arielle. Puis la remise des récompenses le 28 janvier pour les 61 participants à l'opération : Décorons le Sapin de l'@strolabe.

Ensuite, le fonctionnement a pris de nouvelles habitudes en raison de la crise sanitaire de la COVID-19 ; c'est donc un système de livraison à domicile qui a été proposé aux lecteurs confinés de Mars à Mai, puis réouverture avec les conditions sanitaires de rigueur.

Le mercredi 23 septembre, nous avons accueilli deux écrivains d'origine ardennaise : Jean-Michel LECOCQ et Joëlle BERNIER, un beau moment de convivialité, la rencontre s'est poursuivie par une séance de dédicace.

En décembre, nous avons proposé à nos jeunes lecteurs de venir chercher une boule de Noël en polystyrène et de la décorer afin de garnir le joli sapin de l'@strolabe. 51 participants qui recevront une récompense prochainement.

La bibliothèque l'@strolabe souhaite une meilleure année à tous et espère reprendre ses activités avec les assistantes maternelles, la crèche et l'école.

Arielle FERREIRA



OCTOBRE ROSE

MOIS DE SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN



La commune de Les Mazures a participé cette année à la campagne «Octobre Rose», qui sensibilise au dépistage du cancer du sein et collecte des fonds pour la recherche.

Tout le village ainsi que la Mairie, l'agence postale communale et la bibliothèque l'@strolabe ont été décorés aux couleurs d'Octobre Rose.

Pour ceux qui souhaitent faire un don, des urnes étaient mises à disposition en Mairie, à l'agence postale communale et à la bibliothèque l'@strolabe.



MAIRIE



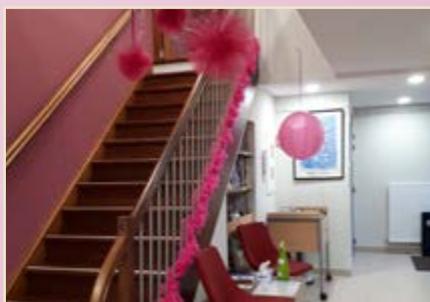
AGENCE POSTALE COMMUNALE



ÉGLISE SAINT-RÉMI



BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE L'@STROLABE



DÉCORONS LE SAPIN DE L'@STROLABE



Pour ce Noël 2020, malgré les conditions de la crise sanitaire actuelle, les enfants du village avaient été invités à décorer une boule de Noël. Ils ont été 51 à faire preuve d'imagination pour des décorations exceptionnelles. Le Père Noël a découvert le talent de nos petits Mazurois et les récompensera prochainement.

LISTE DES PARTICIPANTS

- LE MASSON Cindy
- JEANNELLE Charline
- MARY Alice
- BONAFÉ Axel
- LHOSTE Mia
- LHOSTE Ethan
- LHOSTE Sasha
- LE MASSON Lindsay
- VOLCKAERT Lindsay
- VOLCKAERT Alexandra
- PIZET Carla
- PIZET Milane
- DESCAMPS Eden
- DESCAMPS Louka

- DESCAMPS Maddie
- DUNEME Méline
- DUNEME Rémy
- HELIN Eify
- HELIN Lana
- GOMES-CARDOSO Nathan
- MARY Clara
- CAILLET Gwendoline
- CAILLET Erwan
- VAN LEDE Isadore
- BOUCHTA Nolan
- BOUCHTA Héloïse
- PETIT Domitille

- PETIT Louison
- MESQUITA Elio
- DEBRAS Erwan
- CIFRA Charly
- CIFRA Andy
- DE SA Raphaël
- JEANNELLE Juliette
- DIDIER Margaux
- BERTRAND Alyssa
- BERTRAND Ylan
- BERTRAND Maëlia
- BELARD Sasha
- BELARD Léa
- MICHEL Nelson

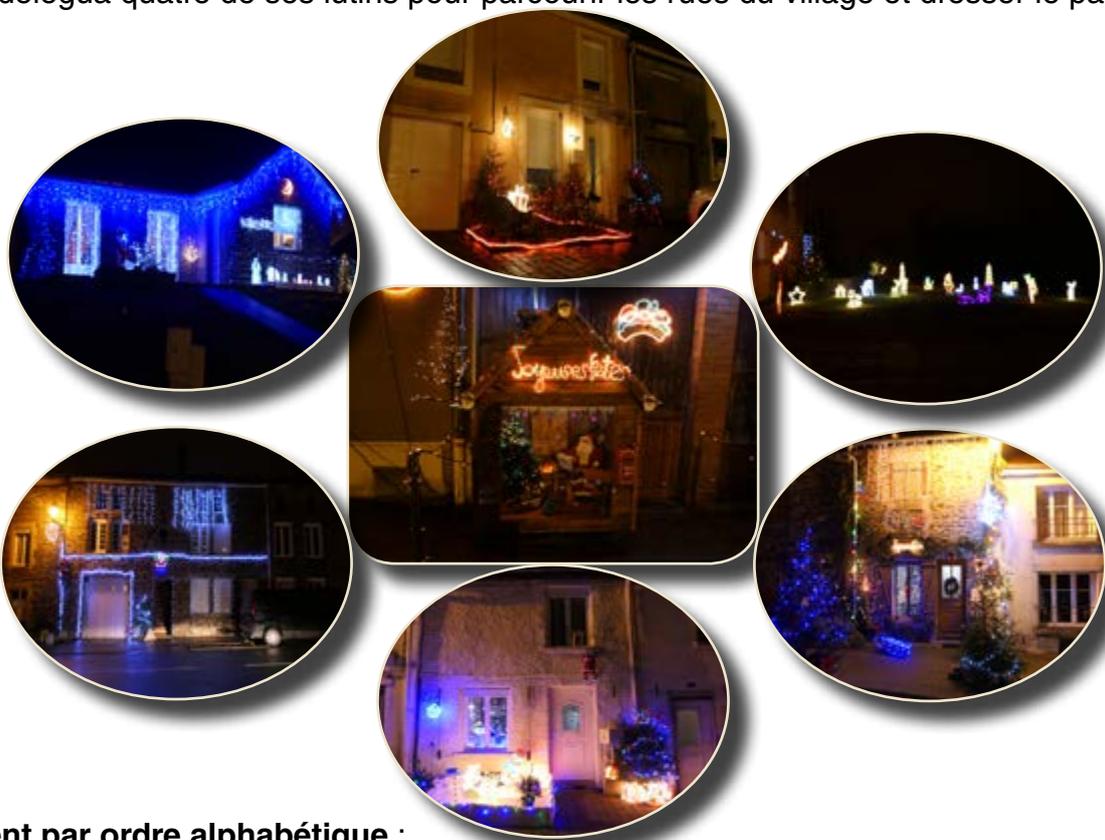
- ERRARD Emma
- ERRARD Jules
- BROUILLARD Jade
- NOIZET Romane
- NOIZET Enorine
- SOULARD Lyan
- ZUCCARO Elsa
- THOMAS Maëlyne
- ASCAS Ninon
- ASCAS Cléo



LES MAISONS DÉCORÉES POUR NOËL



En arrivant sur notre village en cette belle nuit, le Père Noël fut émerveillé, tant de lumières l'accueillaient, car en son honneur de très nombreux Mazurois avaient décoré leur maison. Il découvrit des sapins garnis de guirlandes multicolores, des rennes illuminés ne demandant qu'à s'envoler, des fenêtres scintillantes. Il décida donc de récompenser 10 habitants, mais comme son temps était compté, il délégua quatre de ses lutins pour parcourir les rues du village et dresser le palmarès.



Classement par ordre alphabétique :

- Mme. BOURGEOIS Martine & Mme. SCHIREFF Danièle
- M. BOUZIN Jean-Michel
- M. & Mme. COLLARD Eric
- M. EVRARD Julien & Mme. ROGISSART Ludivine
- Mme. HELUIN Sylvie
- M. & Mme. HYON Romain
- M. & Mme. JONVAL Medhi
- M. & Mme. ORRY Jocelyn
- M. PERRET Pascal & Mme. DOMINGUEZ Maria
- M. & Mme. TROCHERIE Claude



Ce ballet de lumières a fait briller les yeux des petits et des grands, merci aux Mazurois d'avoir mis de la couleur dans nos coeurs.

DES PANIERS GARNIS POUR LES ANCIENS



En raison de la crise sanitaire actuelle, la commune a été contrainte d'annuler le repas des Anciens. Pour pallier ce manque, exceptionnellement, la municipalité et le CCAS ont eu le plaisir d'offrir à toutes et tous, un panier garni de produits ardennais. **Nous faisons toujours le choix de faire travailler l'artisanat local.** Nous avons donc fait appel aux artisans suivants :

- *Aux saveurs d'Ardennes* à la Francheville (salaison, confiture, bonbons, miel, bière et pain d'épice)
- *Chocolaterie Pol Bouchex* à Charleville-Mézières (mendiants)
- *Auberge Le Balcon en Forêt* à Hauts Buttés (sablés de St Antoine)
- *La boutique Ardennaise* à Charleville-Mézières (sac en toile de jute)
- *Pack Elite diffusion* à Charleville-Mézières (sac isotherme)

Chaque mois de Décembre, les Conseillers Municipaux perpétuaient la tradition du portage du colis de Noël au domicile des anciens partageant ainsi un moment de convivialité. Ce mode de distribution n'a malheureusement pas pu être organisé cette année en raison de la COVID-19. La distribution s'est donc effectué à la Salle Polyvalente dans le respect de la distanciation physique et des gestes barrières.

Les élus ont, en amont, préparé et conditionné les paniers dans le plus strict respect des règles sanitaires en vigueur.





LA POSTE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'agence postale communale a été remise à neuf afin de bénéficier d'un petit coup de jeune. Le mobilier a été renouvelé par le groupe La Poste ; elle a été rafraîchie par les employés communaux. L'APC est de nouveau ouverte au lieu et aux horaires habituels :



- Le lundi de 8h30 à 12h15
- Le mardi de 8h30 à 12h15
- Le mercredi de 8h30 à 11h30
- Le jeudi de 8h30 à 12h15
- Le vendredi de 8h30 à 12h15
- Le samedi de 8h30 à 11h30

Quelques chiffres : l'agence postale communale en 2020...

Malgré un contexte particulier, 2020 a été une très belle année pour l'agence postale communale, gérée par Mme. Frédérique MIDOUX, avec un total de 21 693€ de chiffres d'affaires soit une progression de 12,95%.

On peut ajouter que le courrier a progressé de 15% soit un total de 16 000€.



CÉRÉMONIE DES COUTURIER-ES À GUÉ D'HOSSUS



M. André LIEBEAUX, Maire de Gué D'Hossus, a organisé le 3 septembre, une réception pour remercier les quinze couturier-ères Mazurois-e-s qui ont confectionné 353 masques pour son village. Fleurs et chocolats ont été distribués.

Mme. Catherine JOLY, vice-présidente coopération jeunesse-sociale de la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne, a offert des entrées pour des musées, un abonnement à la salle de spectacle Jacques Brel de Monthermé ainsi qu'à la piscine de Rocroi.

Tout cela pour souligner la solidarité dont ont fait preuve les Mazurois pendant cette crise sanitaire.



RENCONTRE LITTÉRAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE



Le mercredi 23 septembre, la bibliothèque communale l'@strolabe accueillait une rencontre littéraire avec deux auteurs : Jean-Michel LECOCQ et Joëlle BERNIER.

Jean-Michel LECOCQ, auteur reconnu de polars dont la notoriété risque de décupler grâce à l'actualité et aux intellectuels qui veulent Panthéoniser Rimbaud.

Son roman «Le squelette de Rimbaud» était prémonitoire. France Info l'a longuement interviewé sur sa fiction qui connaît une relance des ventes. Originaire des Ardennes, il donne souvent une place à son pays natal dans ses romans policiers... «mais pas que» comme il les définit lui-même.

L'actualité c'est la parution du dernier opus «La caresse des orties».

Belle rencontre et échanges riches sur l'écriture, sur son oeuvre très documentée, à l'exemple du premier de ses 13 livres «Le secret des Toscans» (à emprunter à l'@strolabe).

Parallèlement, son épouse Joëlle BERNIER, auteure de contes pour enfant, a animé une heure du conte pour les jeunes Mazurois. Public très captivé par les contes du Chat Rouge.

Une séance de dédicaces a ponctué cette rencontre.



INAUGURATION DE LA SALLE D'ARTS MARTIAUX ET D'ÉVOLUTION ARTISTIQUE



Crédit photo : L'Ardennais

Le samedi 26 septembre, Elisabeth BONILLO-DERAM, Maire de Les Mazures, a inauguré la salle d'arts martiaux et d'évolutions artistiques en présence de M. Régis DEPAIX, président de la communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne, de Mme. Valérie CARON, présidente du Judo Club Mazurois, de M. Saïd KAOUDOUNE, professeur du Judo Club Mazurois et de M. RASQUIN Christophe, président du comité des Ardennes de judo. Sans oublier le cabinet d'architectes 'Agence 3 Arches' représenté par Mme. Henry et Mme. Jacottin. Toutes les entreprises locales qui ont répondu favorablement à l'appel d'offre : Morgan LECLERC, entreprise CARDOT, Brasseur Misset, Efibat, CCG Isolation, SOKELEC, HOULLE, CFB et NOIZET.

Discours de Mme. le Maire : *«Aboutissement d'un projet de longue haleine, travaillé avec le club depuis 2015. [...] La commune a investi 220 000€/HT uniquement sur fond propre pour mener à bien ce vaste chantier. [...] C'est actuellement 23 jeunes qui le fréquentent, sous la responsabilité de Saïd. Je voudrais te remercier, Saïd, pour ton professionnalisme, ta disponibilité, ton dynamisme, ton engagement associatif auprès des jeunes, tes valeurs républicaines, Saïd, tu es généreux de ton temps, tu es généreux tout court, tu inspires le respect et tu es respectueux des autres. Toutes ces qualités sont la vie d'un club et se répercutent sur l'enseignement et l'ambiance de celui-ci. Par ton enseignement du judo, tu donnes à ceux qui le pratiquent sérieusement un sens très sûr de la valeur des choses et de leur relativité, une solidité d'esprit qui forge leur caractère et affirme leur personnalité.*

Je vous remercie toi et Valérie, et l'ensemble du club pour votre écoute et votre implication au développement de celui-ci pour l'épanouissement sportif de notre commune.»



Maisons fleuries – REMISE DES RÉCOMPENSES



Mardi 29 septembre, Madame le Maire a remis un bon d'achat de 60€ aux lauréats des maisons fleuries 2020 (classement par ordre alphabétique) :

- Mme. DELHAYE Monique : 2 rue du Lac
- M. DEVAUX Benoît et Mme. SELVES Valérie : 4 impasse des Sapins
- M. et Mme. FERREIRA: 3 rue des Capucines
- Mme. LAHOUSSINE Sophie : 7bis place du Grand Marais
- M. et Mme. NOIZET : 10 place De Gaulle
- M. PERRET Pascal et Mme. DOMINGUEZ Maria : 4 place du Grand Marais
- M. ROCHETTE Philippe et Mme. JONVAL Nathalie: 3 place du Grand Marais
- Mme. SCHIREFF Danièle et Mme. BOURGEOIS Martine: 2 place De Gaulle
- M. et Mme. SILVENTE : 6 chemin de la Queue Tournée
- M. et Mme. VOLCKAERT Maurice : 9 rue des Capucines

Félicitations à tous et remerciements pour leur contribution à l'embellissement du village !

LES MAISONS FLEURIES 2020



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Mardi 29 septembre, Madame le Maire accueillait les nouveaux Mazurois-e-s à l'occasion d'une cérémonie de bienvenue. Des documents sur la vie du village étaient mis à disposition pour en apprendre plus sur la commune.

Bienvenue aux nouveaux habitants :

- M. BENDER Joshua & Mme. MAZEAU Alisson
- Mme. MEUNIER Lisa
- M. FOURDRAIN Jean-Christophe & Mme. LAUER Mélissa
- M. et Mme. STELLA Fabrice
- Mme. LAUNOY Angélique
- Mme. BRIDOUX Déborah & M. BARBOZA Cédric
- Mme. DIE Anaïs & M. MAUCORT Fabien
- M. KLEIN Léo & Mme. LOISEAU Lisa
- M. BROUILLARD Freddy
- M. et Mme. JONVAL Medhi
- Mme. GESNOT Amélie
- M. GODARD Julien & Mme. KETTEM Nassima
- M. et Mme. RIJKERS Ties
- M. DUMONT Michel
- M. et Mme. VAN BEVEREN Yohan
- M. PROD'HON Cyril & Mme. FRANCOIS Cathy
- M. et Mme. DECLERCK Thierry
- Mme. ROCHETTE Tiffany & Mme. MACHELART Pauline
- M. ZANKOC Thomas & Mme. GRIMPLET Chloë



TÉLÉTHON

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR 



Malgré la période traversée en raison de la COVID-19, la commune avait décidé d'organiser a minima l'édition 2020 du Téléthon.

Aussi, ont été mis à votre disposition en Mairie et à l'Agence Postale Communale des points de vente d'objets de la boutique Téléthon ainsi que des urnes pour la collecte des dons.

La commune a récolté 322,19€

CÉRÉMONIE DU JUDENLAGER



Le vendredi 23 octobre s'est déroulée la cérémonie du Judenlager en hommage aux 288 Juifs déportés aux Mazures. Madame le Maire était accompagnée de ses élus du Conseil Municipal, de M. le Préfet des Ardennes, des Sénateurs Marc Laménie & Else Joseph, du député Pierre Cordier et de Mme. Yaël Reicher -Présidente de l'association pour la mémoire du Judenlager des Mazures-.

Madame le Maire a débuté la cérémonie par une prise de parole :

Suivi des discours de Madame la Présidente de l'Association pour la mémoire du Judenlager, Yaël Reicher, et de Monsieur le Préfet :



Discours de Mme. le Maire : «Devant nous, sur cette stèle et sur cet avant-dernier panneau, la mémoire est à jamais gravée, et nous sommes rassemblés aujourd'hui, 23 octobre, le jour même où en 1942 a eu lieu la première déportation pour Auschwitz via Malines, pour ne jamais oublier ce que fut le plus grand crime contre l'humanité.

Alors oui, il fallait ce chemin de mémoire, contre les négationnistes, contre le silence, mais aussi le silence de l'Etat. Ce déni n'a pris véritablement fin qu'en 1995 grâce à Jacques Chirac Président de la République.

Il y a seulement 15 ans en 2005, que fut connu le Judenlager des Mazures, début pour les Mazurois de la fracture du silence. Les langues se sont déliées, les Mazurois qui ont aidé les déportés juifs ont pris la parole, ont écrit pour dire ce qui s'était passé, ces témoignages sont un bien précieux. Merci à Jean Emile Andreux qui a ouvert le livre de l'histoire des Mazures quand elle s'est confondue avec celle de l'Europe en guerre et de l'atroce dessein de la «Solution Finaale» des nazis.

Et c'est à vous tous -déportés juifs- travailleurs forcés que nous devons d'être ici aujourd'hui. Nous, élus Mazurois, sommes fiers de ce que représente à ce jour ce site, alors qu'il fut à un certain moment, une empreinte de honte. Car ici 288 Juifs déportés, travailleurs forcés, ont vécu l'infamie : 239 ont été assassinés à Auschwitz-Birkenau. Il faut faire vivre ce lieu de mémoire et de recueillement. Un pari pédagogique pour maintenir vivant le souvenir de ces hommes assassinés, pour enseigner aux plus jeunes, pour qu'ils deviennent les nouveaux relais, les passeurs pour les générations futures, car n'en avons pas fini avec l'antisémitisme, avec le terrorisme. Ils sont là, insidieux, vénéneux, ils tuent toujours des français juifs. Parce qu'ils sont juifs, ils tuent des innocents.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons prendre garde contre toutes les formes de haine qui égratignent petit à petit les valeurs démocratiques et les droits de l'homme tout en alimentant l'extrémisme violent.

L'actualité de ces derniers jours, nous ramène brutalement à notre histoire.

C'est le rôle de l'école de combattre ces discours de haine et ces obscurantismes qui voudraient nous diviser. C'est à l'école à initier le travail de mémoire. Ce site doit être tourné vers la jeunesse. Il est un lieu, un lien d'histoire et c'est du devoir de l'équipe municipale de continuer ce travail, continuer ce combat de tous les instants, un combat que nous devons mener ensemble, sans faiblir, pour garder allumer la flamme du souvenir et l'amour de notre pays.

Ce travail de transmission des valeurs commence à l'école et se prolonge tout au long de notre vie, car le souvenir de leur tragique destin doit nous aider à construire une société enfin libérée de la haine.

Nous devons défendre cette France qui aime la vie, la culture, le sport, cette France sans distinction de couleurs, d'origine, de religion.

Nous devons être une France unie autour de ces valeurs «Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité».

Sans la laïcité, notre slogan républicain ne peut vivre. Nous devons être fiers d'être Français, ne l'oublions jamais.»

La cérémonie s'est clôturée par le dépôt de gerbe et le salut des autorités aux Anciens Combattants.



Contexte historique

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

DH 1

DÉCLARATION DE SINISTRE D'UN IMMEUBLE D'HABITATION.

N° _____

Commune de LES MAZURES (Dép. de ARDENNES) (1).

Nom (et du propriétaire (ou patron social, s'il s'agit d'une Société) : CLUB SPORTIF LES MAZURES

Prénoms (3) (ou Nom de la Société) : Club sportif LES MAZURES

Date et lieu de naissance (ou date de constitution de la Société) :

Nationalité : Française

Profession (ou objet social) : Pratique de sports

Domicile (ou siège social) : rue LES MAZURES n° _____

Adresse actuelle : rue LES MAZURES n° _____

Le propriétaire désigné (ou propriétaire, ou propriétaire indivis, ou copropriétaire, (A) de l'immeuble) :

Attribution de l'immeuble : rue LES MAZURES n° _____

Cause de sinistre : Terrain occupé par les troupes Allemandes pour y édifier un camp de prisonniers Juifs

L'immeuble est : entièrement endommagé (A) réparable.

Fait à LES MAZURES, le 28 septembre 1946.

Fait en deux exemplaires.

I - Les renseignements à l'usage du déclarant.

II - Un avis important.

Témoignage de l'histoire du village en 1946, cette déclaration de sinistre appartient à la collection de documents mis à disposition par Christiane Cachard, Maire-honoraire de Les Mazures.

L'après guerre, c'est le temps de la reconstruction. Un Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme est créé en octobre 1944, par le gouvernement provisoire dirigé par Charles de Gaulle, pour faire face au colossal chantier pour remettre en ordre la France, son patrimoine et celui des particuliers. M. Raoul Dautry est le Ministre nommé en premier dans cette fonction. Les élus locaux font l'inventaire des bâtiments détruits et endommagés, des structures communales inutilisables...

Le stade du quartier Bellevue a malheureusement été un théâtre de la mise en scène de l'ingénieur Todt, un maillon de la «Solution Finale». Il est temps de tourner la page et de renouer avec la destination de cet espace avant guerre, avant «la honte» du Judenlager.

Monsieur Andry espère une aide de l'Etat. 5000 francs sont obtenus en novembre 1946 en retour de la demande adressée au ministère de l'Education Nationale, qui, à l'époque a aussi l'Education physique et les sports sous sa gouverne. Pour mémoire, à cette date, Mme. Andrée Vienot est sous secrétaire d'Etat «jeunesse et sport», collaboratrice du Ministre Marcel-Edmond Naegelen. Vincent Auriol est Président de la République.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

76, avenue de La Bourdonnais PARIS-7^e

MINISTÈRE de l'ÉDUCATION NATIONALE

Paris, le 14 NOV 1946

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Direction des Sports

5^e BUREAU (Subventions)

N. S. N° 2402

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, 1422

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n° en date du 8 OCTO 1946 une somme de 5.000 francs a été attribuée à votre Association à titre de subvention de fonctionnement. Les dispositions sont prises pour que cette somme vous soit versée dans le plus bref délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Directeur des sports : [Signature]
Le Chef de 5^e Bureau.

DESTINATAIRE
Club Sportif Les Mazures

En quelques «clics» sur la toile, un convertisseur traduit la somme attribuée en euros, équivalent au pouvoir d'achat de l'époque. 5000 francs en 1946... 36 688 euros en 2021. Ardennaise, Mme. Vienot a-t-elle eu «les yeux de Chimène» pour les Mazures ?

Le 23 octobre 2018, lors de l'inauguration du Chemin de Mémoire du Judenlager, les jeunes footballeurs de l'ASTRM et leurs dirigeants ont été conviés. Symbole de vie perpétuée au delà de l'horreur...

ue - Judenlager

La demande d'affiliation du C.S.M. Club Sportif des Mazures à la ligue du Nord-Est de la Fédération Française de Football est adressée le 28 août 1952. L'imprimé renseigné mentionne que la «Société» avait été déclarée à la Préfecture de Mézières le 6 juillet 1932...

L'interruption des pratiques sportives, pour cause d'occupation nazie du terrain détourné en camp pour travailleurs forcés juifs, avait conduit le Président du club Marcel Andry à solliciter les aides pour remise en état et redonner au site Bellevue sa vocation première.

F. F. F.
FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
 122, Rue de Londres, 122 - PARIS (8^e)
 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
 Instaurée le 7 Aout 1919 et déclarée conformément à la Loi
 Approuvée par le Gouvernement sous le n° 3811
 Membre de la Fédération Internationale de Football Association

DEMANDE D'AFFILIATION
 Ligue du Nord-Est

A Monsieur H. DELAUNAY,
 Secrétaire-général de la F. F. F.,
 22, Rue de Londres,
 PARIS

Remplir intégralement
 les quatre pages de la présente
 demande
ET L'ADRESSER DIRECTEMENT A LA LIGUE

Monsieur le Secrétaire-général,

Après avoir pris connaissance des Statuts et Règlements généraux de la F. F. F., auxquels nous adhérons sans réserve, je vous prie d'accepter la demande d'affiliation de (1) Club Sportif des Mazures C. S. M. (Ardennes)

Ci-joint : 1^o La somme de six cents francs, représentant la cotisation fédérale ;
 2^o Deux exemplaires des Statuts.

Adresse du Siège social : Mairie des Mazures
 Ville ou Commune : Les Mazures
 Canton : Genwez Arrondissement : Mézières
 Département : Ardennes

Couleurs de la Société : Maillots rouges à ceinture blanche et fausses blanches capitaines
 Nom et Adresse du Correspondant : M. Lebaux Pierre, Les Mazures
 La Société a été déclarée à la Préfecture de Mézières le 14 février 1932
 sous le N° 698

L'insertion à l'Officiel de la République a été effectuée le 6 juillet 1952

Partie à remplir par la Fédération

La Société a été affiliée le _____ sous le N° _____

(1) Nom de l'Association en toutes lettres, et faut écrire des initiales N. B. - L'année fédérale s'étend du 1^{er} juillet à 30 juin.

ADMINISTRATION
 COMPOSITION DU BUREAU OU COMITÉ

Etre le _____ pour une période de _____

FONCTION	NOM ET PRÉNOMS	AGE ^{en}	NATIONALITÉ	ADRESSE
Président	Andry Marcel	59 ans	F.	Les Mazures (Ardennes)
Vice-Présidents	Beuthélot Étienne	38 ..	F.
	Choi Gaston	45 ..	F.
Secrétaire	Lebaux Pierre	50 ..	F.
Treasurer	Périgon Marcel	30 ..	F.
Membres	Lainquey Stéphane	38 ..	F.

(1) Article 8 des statuts : Les membres démissionnaires, ou ne pay pas leur parts de leur droits actifs et passifs.

La Société est-elle agréée par le Ministère de la Guerre : non
 Date : _____

TERRAIN

Nom du Terrain : Bellevue de Belle Vie
 Adresse du Terrain : Route de Revin
 Situé à une distance de : 100 mètres de la gare de auet de l'Anselme
 Dimensions du terrain de jeu : 105 x 65 et possibilité d'agrandissement
 Le Terrain est-il complètement entouré : à l'ouest d'un mur comment : maillage
 Disposition des tribunes ? non des gradins ? non

Cachet de la Société : Club Sportif des Mazures le 28 août 1952
 POUR LA SOCIÉTÉ,
 (Qualité et Signature valides)
le Président

LES MAZURES

Les Mazurois pouvaient enfin revoir évoluer et combattre amicalement dans leur équipement coloré : maillots rouges à ceintures blanches et parements blancs.

Nul doute que les noms des membres du bureau dirigeant le club vont évoquer bien des souvenirs dans les foyers Mazurois...

Claude Pérignon



HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE SAMUEL PATY



Le lundi 2 novembre, autour d'Elisabeth BONILLO DERAM, Maire de Les Mazures, les élus et Mme. la Directrice de l'école rendent hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie assassiné par un acte terroriste à la sortie du collège.

Le portrait de Samuel Paty a été affiché au balcon de la Mairie quelques semaines pour prolonger son souvenir, victime de l'ignorance et de l'obscurantisme. Cette reproduction émouvante a rejoint ensuite l'école primaire du village.

Cette cérémonie solennelle malgré les contraintes sanitaires a permis d'évoquer le drame de la basilique Notre Dame de Nice et d'exprimer le refus du terrorisme et le devoir de solidarité de tous.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



En raison des mesures sanitaires actuelles, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint composé de Mme le Maire et ses élus du Conseil Municipal. Seul le dépôt de gerbe a été maintenu sans le traditionnel défilé.

À l'occasion de cette cérémonie, Madame le Maire a rendu hommage à tous les «Morts pour la France» : «C'était il y a un siècle. Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'oeillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui oeuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais

ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps. Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'oeuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de «Ceux de 14». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.»



État Civil 2020

Naissances



- **6 janvier** - Gaston Guy CORDIER-FORNARA
- **23 juin** - Louis Vendy Benoit DIDIER
- **11 août** - Chloé Francine Martine D'HELLEMME BERNAILLE
- **11 octobre** - Camille Sylvie Valérie PROD'HON
- **6 décembre** - Camélia Ginette Corinne JONVAL

Décès



- **13 janvier** - Colette FOSSIER
- **16 mars** - Juliette CLAUSE (doyenne du village)
- **27 mai** - Yolande ZOL
- **15 juin** - Marie-José LAFFINEUR (née DELOBE)
- **1er septembre** - Francisco QUESADA
- **11 octobre** - Joseph BONAFÉ (doyen du village)
- **8 décembre** - René LECLERCQ
- **10 décembre** - Jean-Charles LEDOUX
- **15 décembre** - Yvette AGON (née LIÉBAUX)

Pacs



- **4 septembre** - Geoffrey Philippe GODART & Laurie COUTELOT
- **13 novembre** - Katy Blanche Josette FRANCOIS & Cyril Claude Daniel PROD'HON

Mariages



- **8 août** - Yannick DUNEZ & Carine Marie-Jeanne GRIGNARD
- **22 août** - François Georges Pierre DUNEZ & Béatrice HÉDON
- **5 septembre** - Marie-Hélène SAINGERY & Grégory Gilbert Didier DELOBE
- **25 septembre** - Michaël Lionel Maxime Henri HENAUX & Cyril Michel Wilhelm TERRIÉ

HOMMAGE À MME. JULIETTE CLAUSE - DOYENNE DU VILLAGE



Première centenaire et doyenne du village, Madame Juliette CLAUSE, a vu le jour le 20 février 1920 à Les Mazures.

Comme toutes les jeunes filles de l'époque, elle étudie la couture. Mais son choix de métier sera la coiffure qu'elle exercera dans un salon de la banlieue parisienne dans les années 40. Puis changement d'orientation, elle intègre le Ministère du travail et ensuite la Sécurité Sociale de Saint Quentin pour terminer sa carrière en qualité d'agent itinérant à l'URSSAF jusqu'en 1980, date à laquelle elle prend une retraite bien méritée.

Souhaitant s'impliquer dans la vie associative de notre commune, elle crée l'association «L'Éveil» qui portait bien son nom, le seul but étant d'éveiller la mémoire des plus anciens. Ce sont donc 10 personnes qui se réunissaient tous les lundis au Centre Social, autour d'un café pour plusieurs activités : étude de la géographie, de l'histoire, jeux écrits autour de la culture mais aussi des recherches diverses dans la presse écrite. Des voyages découverte étaient aussi organisés.

Elle vivait dans la maison de famille de ses grands-parents Place De Gaulle et était maman de deux enfants.

Mme. Clause nous a quittés quelques jours après son 100ème anniversaire.



Crédit photo : Mme. Ginette CHAYOT

De gauche à droite : Debout - M. BRUGNOT Michel, Mme. GODARD Mireille, Mme. CHAYOT Ginette, Mme. ROYAUX Germaine, Mme. BRUGNOT Noëlle, M. AMOUR Michel (habitant de Monthermé).

Assis - Mme. SALVI Marcelle, Mme. CLAUSE Juliette, Mme. PRIGNON Nicole.

HOMMAGE À M. JOSEPH BONAFÉ - DOYEN DU VILLAGE



Crédit photo : Mme. Josiane Bonafé

Monsieur Joseph BONAFÉ, doyen de Les Mazures, est né le 25 juin 1924 à Monzuno en Italie. Il est arrivé en France dans les années 30. Il était issu d'une fratrie de 5 enfants.

Il commence par travailler dans les bois avec son père puis pendant plus de trente ans exerce le dur métier de mouleur à l'usine Bertholet qui était implantée Place de la Persévérance aux Mazures. Ensuite, en parallèle de sa carrière professionnelle à la Caisse des Dépôts, il gère son exploitation agricole, dont il aimait dire qu'il était très content d'être son propre patron.

Il rencontre une jeune fille de notre village, Mlle. Josiane DOÉ, et ce qui devait arriver arriva, ils se marièrent en 1950 et de cette union naîtront trois garçons.

Il a pris sa retraite à 61 ans. Le couple a vécu 70 belles années de mariage dans leur maison de la Rue Martin Marthe qui fut autrefois la maison des parents de Mme. BONAFÉ.

M. BONAFÉ nous a quittés le 11 octobre 2020.

Merci à Josiane de nous avoir confié tous ses souvenirs.



Repas des anciens 2007

ARRIVÉE D'UNE RÉFLEXOLOGUE À LA MAISON DES SERVICES

Mme. Christelle HUSSON, réflexologue certifiée en réflexologie plantaire, est installée, depuis le mois de décembre, à la Maison des Services à la Personne, 17 Route de Revin, pour vous faire découvrir cette pratique.

Les séances se font **uniquement** sur rendez-vous au 06.79.06.65.44.

Qu'est-ce que la Réflexologie ?

La réflexologie plantaire est une technique manuelle douce et non médicamenteuse, énergétique de stimulation des points réflexes du pied qui équilibre les fonctions physiques et émotionnelles de l'organisme procurant un effet relaxant profond et bénéfique pour la santé.



Elle s'adresse à toutes et tous, de la femme enceinte aux enfants, adultes et personnes âgées. Elle permet d'éliminer vos tensions et stimuler l'énergie, d'agir sur les problèmes de sommeil, d'apprendre à gérer son stress, améliorer les problèmes digestifs, le système circulatoire et lymphatique, le système endocrinien, éliminer les toxines de l'organisme, soulager les douleurs du dos, travail sur la préparation et la récupération musculaire, renforcer vos défenses immunitaires, accompagnement en gestion de la douleur, spécialisation dans les maladies auto immunes, et aide à la procréation et suivi de grossesse...

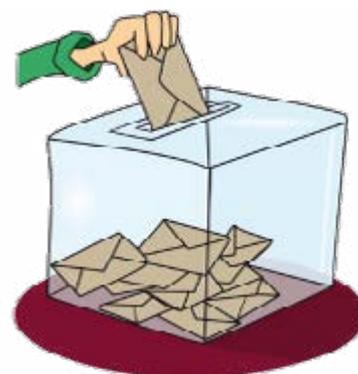
INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

“ Pour pouvoir voter lors des différentes échéances électorales, il faut remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires, mais seulement pour les élections municipales et/ou européennes) ;
- disposer de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit sur les listes électorales.”

Inscrivez-vous sur les listes électorales tout au long de l'année.

- Possibilité de venir retirer un dossier d'inscription à remplir en Mairie et fournir les pièces justificatives suivantes : justificatif de domicile de moins de 3 mois et photocopie de sa carte d'identité.
- Possibilité de s'inscrire sur le site www.service-public.fr



EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS DE LA COMMUNE



Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Qui peut l'utiliser ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Les emplacements des défibrillateurs sur la commune de Les Mazures :



1. À droite de la cuisine de la Salle Polyvalente (rue des capucines)



2. À l'extérieur de la Salle des fêtes (accessible à tous)



3. Dans le vestiaire près du terrain de foot

VACCINATION COVID-19

VOUS AVEZ PLUS DE 75 ANS ?



Vous pouvez vous faire vacciner dans l'un des centres de vaccination de Vallées et Plateau d'Ardenne



**A Rocroi, Salle Nevers
Les jeudis de 13h30 à 17h30**

**A Bogny-Sur-Meuse, Salle Danton
Les vendredis de 8h00 à 13h00**



SUR RDV UNIQUEMENT

**Les prises de RDV se font par téléphone au
03.24.52.64.15**

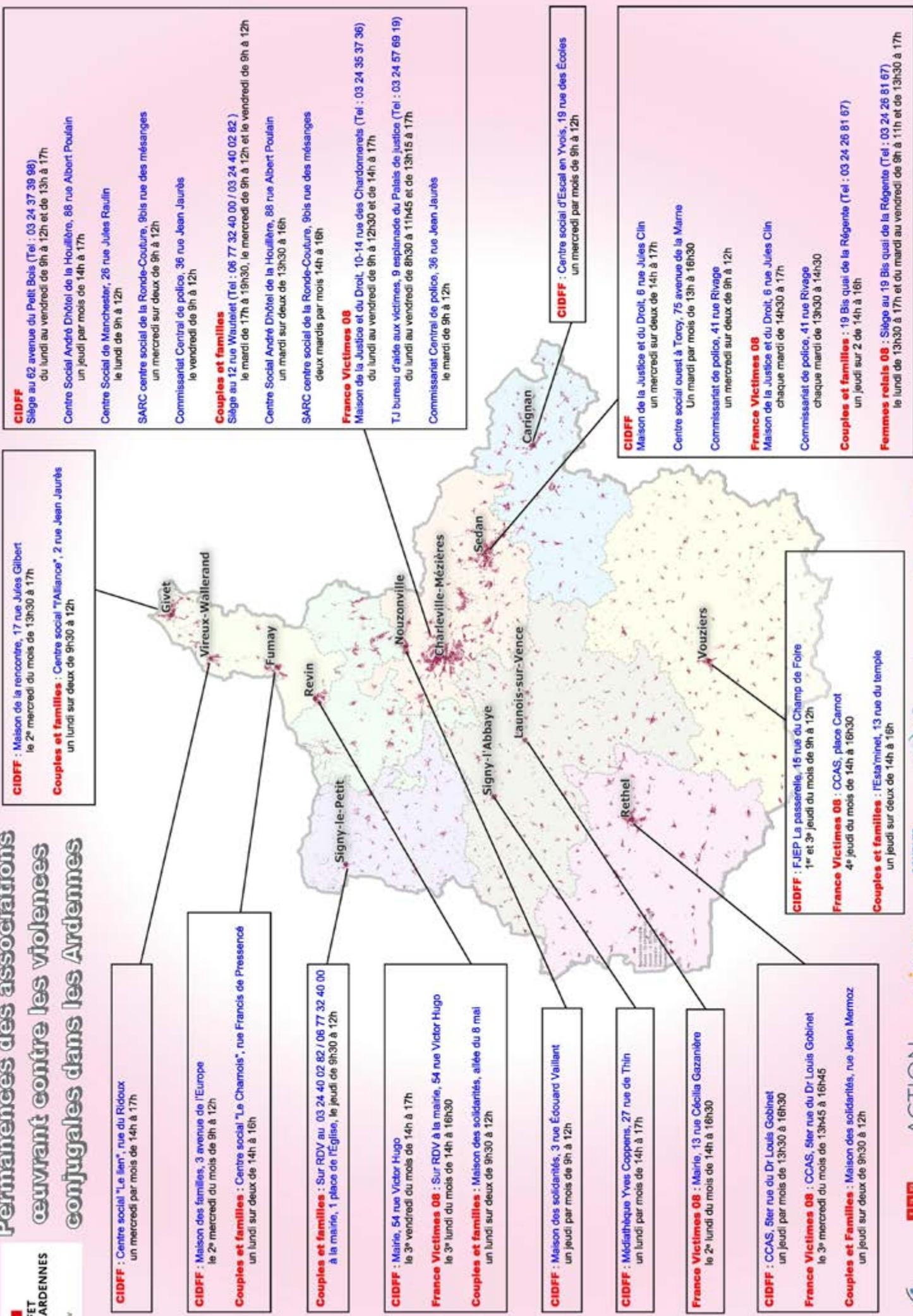


Le lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00
Le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h00

(se munir de sa carte vitale lors de la prise de RDV)

Votre inscription vous engage à être présent pour les 2 dates prévues pour les 2 injections

Permanences des associations œuvrant contre les violences conjugales dans les Ardennes



CIDFF : Siège au 62 avenue du Petit Bois (Tel : 03 24 37 39 88) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Centre Social André Dhôtel de la Houlière, 88 rue Albert Poulain un jeudi par mois de 14h à 17h

Centre Social de Manchevater, 26 rue Jules Raulin le lundi de 9h à 12h
SARC centre social de la Ronde-Couture, 9bis rue des mésanges un mercredi sur deux de 9h à 12h
Commissariat Central de police, 36 rue Jean Jaurès le vendredi de 9h à 12h

Couples et familles
Siège au 12 rue Wauvriet (Tel : 06 77 32 40 00 / 03 24 02 82) le mardi de 17h à 19h30, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h
Centre Social André Dhôtel de la Houlière, 88 rue Albert Poulain un mardi sur deux de 13h30 à 16h

SARC centre social de la Ronde-Couture, 9bis rue des mésanges deux mardis par mois 14h à 16h
France Victimes 08
Maison de la Justice et du Droit, 10-14 rue des Chardonnerets (Tel : 03 24 35 37 36) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
TJ bureau d'aide aux victimes, 9 esplanade du Palais de justice (Tel : 03 24 57 69 19) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Commissariat Central de police, 36 rue Jean Jaurès le mardi de 9h à 12h
CIDFF : Centre social d'Escal en Yvois, 19 rue des Écoles un mercredi par mois de 9h à 12h

Maison de la Justice et du Droit, 6 rue Jules Clin un mercredi sur deux de 14h à 17h
Un mardi par mois de 13h à 16h30
Commissariat de police, 41 rue Rivage un mercredi sur deux de 9h à 12h

France Victimes 08
Maison de la Justice et du Droit, 6 rue Jules Clin chaque mardi de 14h30 à 17h
Commissariat de police, 41 rue Rivage chaque mardi de 13h30 à 14h30

Couples et familles : 19 Bis quai de la Régente (Tel : 03 24 26 81 67) un jeudi sur 2 de 14h à 16h
Femmes relais 08 : Siège au 19 Bis quai de la Régente (Tel : 03 24 26 81 67) le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 17h

CIDFF : Centre social "Le Iem", rue du Ridoux un mercredi par mois de 14h à 17h
CIDFF : Maison des familles, 3 avenue de l'Europe le 2^e mercredi du mois de 9h à 12h
Couples et familles : Centre social "Le Chamois", rue Francis de Pressensé un lundi sur deux de 14h à 16h

Couples et familles : Sur RDV au 03 24 40 02 82 / 06 77 32 40 00 à la mairie, 1 place de l'Église, le jeudi de 9h30 à 12h

CIDFF : Mairie, 54 rue Victor Hugo le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h
France Victimes 08 : Sur RDV à la mairie, 54 rue Victor Hugo le 3^e lundi du mois de 14h à 16h30
Couples et familles : Maison des solidarités, allée du 8 mai un lundi sur deux de 9h30 à 12h

CIDFF : Maison des solidarités, 3 rue Édouard Vaillant un jeudi par mois de 9h à 12h

CIDFF : Médiathèque Yves Coppens, 27 rue de Thin un lundi par mois de 14h à 17h

France Victimes 08 : Mairie, 13 rue Cécilia Gazanière le 2^e lundi du mois de 14h à 16h30

CIDFF : CCAS, 5ter rue du Dr Louis Gobinet un jeudi par mois de 13h30 à 16h30
France Victimes 08 : CCAS, 5ter rue du Dr Louis Gobinet le 3^e mercredi du mois de 13h45 à 16h45
Couples et Familles : Maison des solidarités, rue Jean Mermoz un jeudi sur deux de 9h30 à 12h



Démarches administratives



Première étape pour tous les documents

- 1 - Je vérifie que l'adresse internet comporte le sigle «gouv.fr».
- 2 - Je vais sur le site de l'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS).
- 3 - Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect.

Carte d'identité

- 1 - Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.
- 2 - J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.
- 3 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- 4 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- 5 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



Passeport

- 1 - Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.
- 2 - J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr/>
- 3 - J'identifie une Mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.
- 4 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.
- 5 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- 6 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



Permis de conduire

1 - Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

2 - Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

3 - En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

4 - Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



5 - Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

6 - Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

1 - Je peux faire une demande en ligne pour un-e : duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire, cession de véhicule, autre motif.

2 - Je fais ma demande en ligne : **<https://immatriculation.ants.gouv.fr>**

3 - En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à FranceConnect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

4 - J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

5 - Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur **<https://immatriculation.gouv.fr>**, rubrique "services associées" puis où "immatriculer mon véhicule".

Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Vie Pratique

LES HORAIRES A CONNAÎTRE

LES SERVICES

Mairie.....	03.24.40.10.94
École.....	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale.....	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel.....	03.24.40.19.93
Véolia.....	09.69.32.35.54
Réseau Câblé.....	03.24.40.10.94
Gendarmerie.....	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU.....	15
Pompiers.....	18
Ambulances (Revin)	
Soussigne.....	03.24.40.16.40
Coquet.....	03.24.40.14.45
Dépannage électricité.....	0810.333.008
Dépannage gaz.....	0810.433.008
ONF.....	03.24.40.18.10
Cabinet infirmier.....	03.24.37.69.66
Cabinet de kinésithérapie.....	07.69.34.58.73

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 8h30-12h15
Mercredi et samedi :
8h30-11h30
Heure de levée du
courrier du lundi au
samedi : 9h30

Bibliothèque (Horaires - couvre feu)

Mardi : 16h00-17h45
Mercredi : 10h00-12h00
/ 16h00-17h45
Vendredi : 16h30-17h45
Samedi : 10h00-12h00



03.24.41.20.90

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-
17h30
- Fermée au public le
mercredi après-midi -

Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi :
13h30-18h00 (17h00 en
hiver)
Mercredi et samedi :
9h00-12h00 / 13h30-
18h00 (17h00 en hiver)
- Fermée le vendredi -

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Acciome 08.....	03.24.57.97.58
Ardennes Terres d'Aventures.....	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile.....	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie).....	03.24.40.01.16
Chavet Alain Plombier Chauffagiste.....	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité.....	03.24.41.16.86
Concept Iton.....	03.24.41.67.62
DS Innovation Dasilva Laurent	
Création ensemble métallique contemporain.....	06.82.03.30.38
Innovax.....	03.24.53.38.38
Kranyec Virginie (statut associatif)	
Maquillages festifs et toutages éphémères.....	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware.....	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture.....	03.24.40.27.32
Poles Franck Maçonnerie.....	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle).....	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure.....	03.24.57.48.17
Fleur de Pot's.....	03.24.37.24.23
Stanhme-Kiotis (Durbecq Eliane).....	06.85.25.67.24
Vigilec.....	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie).....	06.80.28.85.88
L&B couverture.....	06.85.71.44.17

AUTONOMIE pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance
- Aide aux aidants

DOMICILE pour vous faciliter la vie (devis gratuit)

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage
- Petit jardinage

FAMILLE pour vous aider ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille

- Garde d'enfants à domicile ou en accueils collectifs
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative

SANTÉ pour vous proposer des soins à domicile sur prescription médicale

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, l'ADMR pourra vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation.
- Prises en charge par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les Mutuelles ou la Caisse d'Allocations Familiales.
- 50% des coûts sont déductibles de vos impôts (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation) où peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôts.

Aide à Domicile

en

Milieu Rural

le service à la personne

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier. Actuellement 14 Mazurois bénéficient des services de l'ADMR.

Où contacter l'ADMR

Maison de Pays ADMR -

33 Bis, Avenue des Martyrs de la Résistance

08150 Renwez

03.24.58.66.05

Email : admr.renwez@fede08.admr.org

Personne référente de l'ADMR pour la commune des Mazures :

**Madame CORREIA DA SILVA Loetitia,
Maire-adjoint**



LesMazures08



@LesMazures08



les_mazures



www.lesmazures.fr



www.salon-vins-saveurs.fr



FLEURISSEMENT 2020